

AVENANT N° 1

A LA CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION D'UN POINT DE DEBARQUEMENT
AMENAGE A GRAND -LAHOU EN COTE D'IVOIRE

ENTRE

LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

ATTIJARIWAFI BANK

DU ROYAUME DU MAROC

ET

LE MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

LE MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

LE MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Le présent avenant est conclu entre :

Le **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime** représenté par **Monsieur AZIZ AKHANNOUCH**, en sa qualité de **Ministre** ;

Ci-après appelé « Département de la Pêche Maritime »

Le **Ministère de l'Economie et des Finances** représenté par **Monsieur MOHAMED BOUSSAID**, en sa qualité de **Ministre** ;

Ci-après appelé « Ministère de l'Economie et des Finances »

La **Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable**, représenté par **Monsieur Mostafa TERRAB**, en sa qualité de **Président Délégué**,

Ci-après appelée « Fondation »

AttijariWafa bank, représentée par **Monsieur MOHAMED EL KETTANI**, en sa qualité de **Président Directeur Général** ;

Ci-après appelée « Société délégataire »

D'UNE PART, ET

Le **Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire**, représenté par **Monsieur KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI**, en sa qualité de **Ministre** ;

Ci-après appelé « Ministère des Ressources Animales et Halieutiques »

Le **Ministère auprès du Premier Ministre Chargé de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire**, représenté par **Monsieur ADAMA KONE**, en sa qualité de **Ministre** ;

Ci-après appelé « Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances »

Le **Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat de la République de Côte d'Ivoire**, représenté par **Monsieur ABDOURAHMANE CISSE**, en sa qualité de **Ministre** ;

Ci-après appelé « Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat »

D'AUTRE PART

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant N° 1 a pour objet de modifier le coût et les modalités de financement de ce projet.

A cet effet, les articles 5 et 6 de la convention relative à la réalisation d'un Point de Débarquement Aménagé à GRAND -LAHOU en Côte d'Ivoire sont modifiés comme suit :

ARTICLE 2 : MODIFICATION DU COUT DU PROJET

L'article 5 de la convention est modifié comme suit :

ARTICLE 5 : COUT DU PROJET

Le coût prévisionnel du projet couvre les études et les constructions. Il est estimé à un montant global de 26.500.000 DH (Vingt six Millions cinq cent Mille DH), soit 1.595.328.620 FCFA (Un Milliard cinq cent quatre vingt quinze Millions trois cent vingt huit Mille six cent vingt F CFA)

ARTICLE 3 : MODIFICATION DES MODALITES DE FINANCEMENT DU PROJET

L'article 6 de la convention est modifié comme suit :

Article 6 : MODALITES DE FINANCEMENT DU PROJET

Le coût global de ce projet, qui s'élève à Vingt six Millions cinq cent Mille de Dirhams (26.500.000 DH) est réparti entre les Partenaires comme suit :

Parties	DH	F CFA
Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	13.500.000	812.714.580
La Fondation Mohammed VI pour le Développement Durable	13.000.000	782.614.040
Total	26.500.000	1.595.328.620

LE PRESENT AVENANT PREND EFFET A LA DATE DE SIGNATURE

Les autres articles de la convention restent sans changement

Fait à RABAT, Le.....

En deux (02) exemplaires originaux en langue française.

POUR LA PARTIE MAROCAINE

Ministre de l'Agriculture et de
la Pêche Maritime


Signé: Mr. AZIZ AKHANNOUCH

AZIZ AKHANNOUCH

Ministre de l'Agriculture et de
La Pêche Maritime

MOHAMED BOUSSAID

Ministre de l'Economie et des Finances


Ministre de l'Economie et des Finances

Signé: Mohammed Boussaid

MOSTAFA TERRAB

Fondation Mohammed VI pour le
Développement Durable

MOHAMED EL KETTANI

Président Directeur Général de
Attijariwafa Bank

POUR LA PARTIE IVOIRIENNE



KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI

Ministre des Ressources Animales et
Halieutiques




ADAMA KONE

Ministre auprès du Premier Ministre
chargé de l'Economie et des Finances




ABDOURAHMANE CISSE

Ministre auprès du Premier
Ministre chargé du Budget et du
Portefeuille de l'Etat